

DU COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE À DIJON, À L'EXIL (1) ...

Le 2 décembre au soir, vers onze heures, je remontais en ville, venant de passer la soirée chez les B..., qui m'avaient invité à dîner en compagnie de l'avocat G... et de M. R..., l'ex-procureur de la République démissionnaire.

J'étais assez échauffé par la discussion que nous venions d'avoir sur l'étrange attitude des *Montagnards* de la Législative dans le vote de la loi des questeurs, ainsi nommée parce qu'elle était proposée par les questeurs Baze et Degousée, afin de rappeler au président que, seule, l'Assemblée, aux termes mêmes de la Constitution, avait le droit de donner des ordres directs au ministre de la guerre.

Au détour du chemin qui aboutit au Cours Saint-Pierre, je me heurte contre le grand Nantais qui venait à ma rencontre et me parut bouleversé.

- *J'allais te chercher chez les B...*
- *Qu'y a-t-il donc?*
- *L'homme a fait son coup, parbleu!*

Il m'entraîne devant la mairie où s'étale, luisante de colle toute fraîche, une grande affiche blanche, «*Proclamation au Peuple français*» contenant le décret de dissolution de la Législative et l'appel à un prochain plébiscite ayant pour objet de proroger de dix ans l'échéance des pouvoirs du prince-président.

Le préfet profitait de la nuit pour faire placarder cette proclamation.

De là nous nous rendons par les remparts dans le voisinage de la caserne d'infanterie. La cour est illuminée et nous entendons, à travers de bruyantes clameurs, les cris très distincts de: «*Vive l'empereur!*».

Déjà, depuis les fameuses revues passées à Satory par Badinguet, en costume de général, malgré l'interdiction formelle que lui en faisait la Constitution, de pareils cris avaient parfois réveillé les habitants du quartier sans qu'on y eût ajouté grande importance. Mais, étant donnée l'affiche que nous venions de lire, le fait avait cette fois une signification plus précise.

Dans la discussion que je venais d'avoir chez les B..., tout en niant la probabilité d'un prochain coup d'Etat, B..., m'avait nettement déclaré que si quelque chose de ce genre se produisait, il serait le premier à prendre le fusil; l'avocat G..., qu'il ferait de même et exciterait ses amis à la résistance. Enfin, l'ex-procureur n'avait pas craint de me dire qu'à défaut de son successeur, il irait lui-même au parquet signer l'ordre d'arrêter tout fonctionnaire qui se rendrait complice d'un pareil crime.

Encore assez naïf et croyant que, devant l'évidence, ces citoyens tiendraient leurs promesses, je conviais avec le grand Nantais que, tandis qu'il irait avertir ses camarades d'atelier et les quelques

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

ouvriers que nous connaissions, je retournerais de suite chez mes trois convives pour les mettre au courant.

Au pas de course j'arrive chez B... fort surpris de me voir revenir à pareille heure.

Je le mets au fait. Exclamations indignées contre le traître qui... le misérable que... l'homme sans foi ni loi, trahissant le plus solennel des serments..., etc..., etc...

- *Il faut entrer dès ce moment en campagne*, lui dis je. Vous avez quelques relations en ville, qui, pas plus que vous, ne veulent sans doute de restauration monarchique d'aucune sorte. Entendez-vous avec vos amis de telle façon que, dès demain matin, nous puissions agir tous de concert avant que le préfet ait eu le temps de se retourner.

B... prend alors un air embarrassé.

Certainement il nous prêtera tout l'appui moral dont nous pourrions avoir besoin. Mais il est nécessaire d'y apporter beaucoup de réserve.

Il est inutile qu'on me voie venir chez lui, surtout. Sa position est des plus délicates. Il représente de grands intérêts qu'il lui faut sauvegarder avant tout. Ces intérêts sacrés lui interdisent notamment tout acte qui le désignerait trop clairement, etc..., etc...

Je le salue froidement et repars chez G... commençant à craindre aussi de sa part quelque prudente retraite. J'obtiens non sans peine qu'il se lève et je lui annonce le coup porté à la République.

- *Inutile d'employer la force* me répond-il; *ces hommes sont ridicules. La France, mon cher ami, leur rira au nez, comptez-y, et avant deux jours ils devront se cacher pour échapper aux huées dont ils vont être assaillis.*

Mon avocat pratique l'ironie. C'est le meilleur retranchement pour sa couardise. Insister auprès de tels gens serait perdre son temps.

J'essaie en vain d'entraîner alors le fils de ce sceptique, mon ex-élève, l'apprenti-bachelier.

C'est un grand garçon de dix-huit ans, bien bâti, jouant le républicain avec ses camarades les étudiants en droit.

Il semble d'abord assez disposé à se joindre à ceux qui voudraient agir.

Mais survient la mère, vieille dévote à laquelle appartient la plus grande partie de la fortune.

Elle fait d'abord appel au respect dû à ses «*cheveux blancs*» et finit par menacer son cher Albéric, de le déshériter, s'il va se joindre aux brigands qui ne veulent que le pillage et l'incendie, c'est-à-dire aux défenseurs de la République.

Les «*cheveux blancs*» n'avaient pas fait grand effet sur le jeune homme, blasé depuis longtemps sur cet argument maternel. Mais, devant la menace d'être déshérité, ce futur jugeur, songeant qu'en définitive l'Empire protégera certainement les écus de sa mère infiniment plus sérieusement pour lui que le souci de sa dignité, se jette en pleurant au cou de la vieille femme et capitule.

Et de deux. Je me rends ensuite chez mon ex-procureur du parquet dijonnais, prévoyant déjà un peu ce qui va se passer.

Il bondit d'abord d'indignation. Mais aussitôt que je lui parle d'organiser la résistance: «*Gardez-vous en bien! Nous ne devons agir que par la légalité et laisser à l'usurpateur tout l'odieux de sa situation insurrectionnelle. Son attentat viole toutes les lois divines et, humaines: il ne peut réussir. Soyez sûr qu'en restant fermes sur le terrain légal nous aurons la France entière avec nous et, qu'avant peu, le misérable recevra le châtement de son crime...*».

Je n'en entends pas d'avantage...

Malgré le froid de nos relations avec lui, nous nous rendons le grand Nantais et moi, dès le matin du 3, chez le chef des Burgraves rouges, le citoyen Carion, afin de nous mettre à la disposition du groupe pour tout ce qu'il voudra tenter contre le coup d'Etat.

Le magasin est ouvert. On y commente bruyamment les placards affichés durant la nuit. Le grand Jules est entouré de quelques fidèles, - en très, très petit nombre.

Il est exaspéré... contre ces *«sacrés Parisiens, ces lâches de Parisiens qui ne se sont pas encore soulevés, n'ont pas renversé l'usurpateur, et n'envoient plus d'ordres! pas de signal! de sorte qu'il ne sait que faire»* (Sic).

J'interviens. Je lui rappelle, ainsi qu'à ses amis présents, leurs déclarations réitérées contre ce qu'ils appelaient les prétentions de Paris à tout diriger. Il n'y a pas à attendre de signal de personne. Il faut agir vite. Le préfet et les autorités se faisant les complices du coup d'Etat, il faut tout d'abord les enlever - puis intercepter toutes communications officielles envoyées de Paris, couper le télégraphe si l'on ne peut s'en rendre maîtres et appeler la garde nationale aux armes.

Le grand chef me regarde, effaré: *«Mais puisque nous n'avons pas d'ordres ! je vous le répète. Attendons les ordres de Paris»*.

Impossible d'en tirer autre chose.

Toutefois, durant mes infructueuses démarches, Nantais et le citoyen Racine ont été plus heureux. Ils sont parvenus à grouper une centaine d'ouvriers. On tentera d'enlever la préfecture et on constituera un comité révolutionnaire pour appuyer les efforts attendus de Lyon, de Saint-Etienne, de Mâcon et les relier avec ceux du Centre.

Déjà le bruit circule qu'à Poligny - dans le Jura - et à Clamecy - en pleine Nièvre - les autorités sont au pouvoir de la population.

Malheureusement, on a perdu beaucoup de temps, et c'est seulement le soir, à la nuit tombante, que nous nous mettons en marche, en tête d'une colonne d'environ trois cents ouvriers descendant la rue de la Liberté, aux cris de: *«Vive la République! A bas la dictature! A bas le préfet!»*.

Arrivés à la rue des Godrans, nous trouvons le commissaire Moutardier, accompagné d'argousins et d'un détachement de soldats. Il nous somme de nous disperser. Nous passons outre, sans essayer d'ailleurs aucune résistance.

Mais le temps d'arrêt avait suffi.

Il s'était produit précisément devant le magasin du grand Jules, le chef des rouges qui, furieux de la scène que nous lui avions faite le matin, s'empressait d'insinuer aux manifestants, dont nous étions encore peu connus, que nous étions des agents provocateurs envoyés pour leur tendre un piège.

Alors, mais sans que nous puissions nous en apercevoir dans notre course sur la préfecture, la débandade commence, telle, qu'au but, nous sommes à peine cinquante. Aussitôt les portes de l'Hôtel s'ouvrent toutes grandes et une masse de soldats se précipite sur nous, baïonnette en avant. L'un d'eux m'accule au mur d'une petite ruelle et s'apprête à me pousser sa baïonnette dans le ventre, lorsque, d'un heureux coup de poing, je l'envoie rouler dans le ruisseau.

Le mouvement que j'ai fait a ouvert une petite porte qui se trouvait derrière moi et me voilà, marchant toujours à reculons, me voilà, sans trop savoir comment, dans une autre rue, après avoir traversé comme une bombe l'arrière-boutique et le magasin d'un petit commerçant du quartier, qui était en train de dîner.

Le lendemain de cette imbécile journée, les gros bonnets républicains voulant cependant avoir l'air de faire quelque chose, n'imaginent rien de mieux que de convoquer leurs fidèles... non dans la ville même, mais dans un petit village situé à quatre kilomètres de Dijon, à Chenôve... pour revenir de là en masse sur Dijon, disaient-ils.

Cette stratégie d'un nouveau genre n'obtint qu'un succès de ridicule et, «*revenir de Chenôve*», fut longtemps, depuis, une scie dont on poursuivait les quelques naïfs qui y étaient allés.

Quant aux autres, pendant qu'on les attendait, ils s'étaient rendus ostensiblement à l'imprimerie du journal pour y faire tirer un placard de protestation contre «*le tyran*».

Dûment avertie, la police n'eut qu'à les cueillir sans éprouver la moindre résistance. Sans doute ils s'étaient dit que si Paris se débarrassait de Bonaparte, leurs concitoyens les délivrant, couronneraient leur martyre ou, au contraire, le coup d'Etat réussissant, que leur arrestation préventive obvierait naturellement à des accusations d'une trop grande gravité.

Malheureusement ce beau calcul tourna tout autrement qu'ils ne l'avaient supposé et se trouva complètement faux.

A Nuits, seulement, un ouvrier tua d'un coup de pistolet le policier Marey-Monge. Ce fut le seul acte énergique qui se produisit dans tout le département. Dans tout le reste de la Côte-d'Or, les rouges demeurèrent inactifs.

Dans la Nièvre, dans le Jura et dans plusieurs départements du Midi, ce sont surtout les paysans qui ont tenté sérieusement de défendre la République. Aussi M. Peyrat, qui dirige par intérim le journal de Girardin, prudemment évanoui, racontant les efforts de ces paysans, les traite-t-il «d'actes de brigandages que doivent flétrir et combattre les honnêtes gens de tous les partis» (2).

Quant aux cadavres de Baudin et de Dussoubs, tombés sur les barricades de Paris, cadavres dont se réclament les bourgeois républicains comme autant de témoignages de leur propre bravoure en cette circonstance, les révolutionnaires n'oublieront pas, il faut bien l'espérer, que Baudin et Dussoubs étaient socialistes tous deux: le premier, élève et ami du vieux Teste, un des derniers babouvistes, et le second, disciple de Pierre Leroux.

Messieurs les républicains bourgeois qui commencent déjà à accuser le peuple de les avoir trahis et qui certainement s'efforceront d'accréditer cette légende, auront du mal à citer un grand nombre de morts de leur côté.

La vérité, c'est qu'à part les inévitables éclaboussures qu'ils en reçurent, le coup d'Etat est généralement regardé par eux comme une assez bonne affaire: il les sauve de l'échéance de 52, dont ils avaient autant peur au moins que les réactionnaires de tout poil.

Ah! comme elle a raison, notre pauvre amie, la citoyenne Pauline Roland, qui m'écrit: «*Le malheur est à son comble, et, sauf chez quelques-uns, l'abaissement moral est au niveau de nos malheurs... Les enfants sont les seuls êtres qui, aujourd'hui, puissent être heureux sans crime*».

Malgré notre évidente participation aux vellétés de résistance, la police dijonnaise, tout occupée de coffrer les gens du crû, dont l'arrestation devait avoir été préméditée, paraissait oublier les Parisiens internés.

Cette situation nous était d'autant plus désagréable que, seul, le Grand Nantais en put profiter pour quitter la ville et aller se dissimuler à Lyon. Pour nous, dénués de ressources qui nous permettent de l'imiter, nous ne pouvions qu'attendre, passifs et anxieux, les décisions qu'il plairait aux vainqueurs du jour de prendre à notre égard.

(2) Quelques mois après, Charley, à Bourg, Cirasse et Cuisinier, à Clamecy, plusieurs paysans dans le Midi, dont deux à Lectoure, payaient de leur tête tombant sous le couteau de la guillotine, leur généreuse tentative de résistance. (N. de l'A.).

La maladresse... pour le moins..., d'un tailleur récemment venu - de son plein gré - s'établir à Dijon avec toute sa famille, mit fin à cet état de choses.

Comme il affichait d'ardentes convictions révolutionnaires, des relations s'étaient bientôt formées entre notre petit groupe et le citoyen M..., le tailleur en question. Seul, le Grand Nantais conservait envers lui une froideur assez marquée. Il n'avait pas la foi, me dit-il un jour.

En raison même de ce que M... n'était point à Dijon comme interné, j'avais déposé chez lui une malle remplie de collections de journaux et de brochures parues depuis le 24 Février et auxquelles je tenais beaucoup, afin qu'elles ne fussent pas volées dans quelques-unes de ces razzias dont les policiers sont coutumiers.

Mais, quelques jours après le coup d'Etat, M..., affolé, prétend-il, sans même me prévenir, s'avise de prendre un soir un commissionnaire, qui l'aide à transporter la malle dans un des fossés entourant la ville, de à l'enterrer au pied d'un arbre.

Cette mise en scène stupide - ou calculée - eut le prompt résultat qu'elle devait amener: dès le lendemain matin, nous étions tous arrêtés, y compris d'ailleurs l'auteur de cette sottise équipée.

Le commissionnaire, son argent reçu, s'était empressé d'aller dénoncer à la police la bizarre besogne à laquelle on l'avait si stupidement associé.

Je revis ainsi pour la seconde fois la fameuse chambre où j'avais été mis au secret lors de mon arrivée à Dijon.

Je n'y étais plus seul, il est vrai. Le lit de camp même y était devenu passablement étroit. Mais il n'y faisait pas beaucoup plus chaud et l'air n'en était pas plus pur... au contraire.

Les maisons d'arrêt et de détention, dont une grille sur la cour indique seule la séparation, sont bondées.

Dijon, Nuits, Montbard, Saulieu et d'autres petites localités des environs y ont envoyé leur contingent.

Les bourgeois de Dijon - les Burgraves - ayant quelque fortune et arrivés d'ailleurs les premiers - occupent le rez-de-chaussée où ils sont relativement à l'aise.

Les Montbardois au nombre d'une trentaine environ, ont été réunis - les veinards! - dans une grande salle du second, la mieux aérée et la plus claire du logis. Ils forment chambrée sous la conduite de leur capitaine Chavanne, celui-là même qui a si cordialement serré la main du prince président, lors de son voyage en juin dernier. Ils vivent en parfait accord.

Notre chambrée, à nous, se compose d'un tailleur d'Auxonne, le citoyen Malmanche, joyeux et brave garçon qui a vécu longtemps à Paris; - de deux paysans des environs de Saulieu, de cinq ouvriers dijonnais, de notre groupe de Parisiens en surveillance et du citoyen M..., notre tailleur si habile dans l'art de dissimuler les objets suspects à la police.

Vu le chiffre anormal des prisonniers, nous sommes libres de circuler de chambrée à chambrée, ce qui nous permet de nous tenir au courant de ce qui se passe, les Dijonnais étant autorisés à recevoir leurs familles au parler.

Dans la chambrée des Burgraves, je retrouve mon compagnon de l'an dernier, le docteur Moreau, naturellement fort peu étonné de notre nouvelle rencontre en ce lieu.

Lui non plus, quand je le vis pour la première fois, ne croyait guère à l'initiative révolutionnaire de ces messieurs, et le succès du coup d'Etat l'afflige plus qu'il ne le surprend.

Quant aux grands chefs, ils commencent à comprendre qu'ils ne s'en tireront pas à bon compte.

Des commissions mixtes sont nommées, nous dit-on, pour prononcer sur le sort des détenus.

L'élément militaire entré dans ces commissions ne s'occupera guère du choix des personnes qui lui sont pour la plupart inconnues. Qu'après avoir sabré, on transporte les pékins quels qu'ils soient, ceux-ci plutôt que ceux-là, la chose lui importera peu.

Mais il en sera tout autrement pour l'élément civil, composé de fonctionnaires de tout genre, avant tout préoccupés de se débarrasser de compétitions gênantes... si, par impossible, il se produisait quelque choc en retour défavorable aux bonapartistes.

Ceux-là seront implacables surtout pour ceux qui, après 1848, les ont momentanément délogés de leurs situations.

Aussi messieurs les Burgraves songent à cette heure qu'ils eussent beaucoup mieux fait, l'énergie leur ayant manqué pour organiser quelque sérieuse résistance, de filer alors sans bruit et de se dissimuler pour quelque temps, au lieu de se faire pincer aussi sottement.

Il va sans dire que, plus que jamais, ils déblatèrent contre ces «*fainéants de Parisiens*» qui n'ont pas eu le «*courage*» de renverser l'usurpateur.

Nous les faisons parfois taire en leur rappelant leur brillante attitude du 3 décembre et la glorieuse «*expédition de Chenôve*».

Ils feignent alors de ne pas comprendre ou affirment qu'ils ne sont pour rien dans l'insuccès de notre tentative de soulèvement.

«*Pourquoi donc alors n'avoir pas vous-mêmes pris la tête de cette colonne que nous avons eu tant de peine à rassembler?*».

Ils baissent le nez et demeurent cois.

Ce n'est que vers la fin de février que la commission mixte termine son travail.

Un soir, plusieurs détenus sont enlevés. On les envoie en Afrique, nous dit-on. Ils partent au cri de: «*Vive la République!*».

Parmi eux figure un ex-sous-préfet de Beaune en 1848. Beau garçon, il eut alors certains succès où ses talents d'administrateur n'avaient rien à voir.

On dit qu'il doit surtout à sa galanterie le traitement rigoureux qu'on lui inflige aujourd'hui.

Les autres Africains sont de pauvres diables réputés dangereux et dénués de relations assez puissantes pour les protéger contre cette réputation, usurpée peut-être.

Quelques jours après, la prison se vide presque entièrement.

Les uns reçoivent leur passeport pour l'étranger: ils sont expulsés indéfiniment; les autres, leur feuille de route pour les départements où ils seront internés.

Seuls, les citoyens Racine, Dudoux et moi nous restons. M..., le tailleur, a été libéré simplement et est rentré chez lui. Qu'entend-on faire de nous? Nous a-t-on oubliés? Tout est possible.

Durant ces trois mois, point de nouvelles de mon directeur d'assurances. Il paraît que sa situation a été très menacée et qu'il a dû faire le mort.

L'avocat G..., le fouriériste, malgré son attitude dédaigneuse devant le coup d'Etat, n'en a pas moins reçu un des premiers, son passeport pour la Belgique, d'où sa femme espère bien le faire revenir avant peu, grâce à ses relations avec l'évêque Rivet.

Deux dames seulement sont venues me voir.

Connu de la famille depuis peu de temps, à titre de professeur de la jeune fille, et le père, peintre d'équipages, travaillant pour l'aristocratie du pays, je comptais fort peu sur leur visite.

Cette marque de sympathie - acte de courage en ce moment - me fut d'un grand secours moral dans cette circonstance.

Tour à tour mes deux derniers compagnons de geôle me quittèrent pour être internés dans d'autres départements. Enfin, le 15 mars 1852, on me conduisit à la préfecture. Le préfet Jean Debry, d'un air de plus en plus gourmé, m'annonce que je demeure interné à Dijon, mais que, sous aucun prétexte, je ne dois m'écarter de plus d'un kilomètre de la ville, sous peine d'être immédiatement arrêté.

Je lui réclame la malle saisie, tenant beaucoup à rentrer en possession des journaux et brochures qu'elle contenait. Il m'affirme que tout a été brûlé et qu'il en a été ainsi de tous les objets saisis chez les insurgés.

Comme il me semble pourtant apercevoir sur son bureau quelques-unes de mes brochures, je persiste à les réclamer. Il nie qu'elles soient miennes, et je sors édifié sur l'art de se faire des collections à bon marché.

Bonapartisme et chapardage ne sont-ils pas frères siamois?

Ce n'est pas tout d'être libre... relativement. Il faut encore pouvoir trouver du travail, et ce sera plus difficile que jamais.

Les associations de cordonniers et de peintres ont été dissoutes. On a saisi leurs livres... et leur caisse: toujours le triomphe du chapardage.

En ce qui concerne les peintres, je crois que les voleurs ont été volés.

Donc, plus de comptabilité. Adieu aussi mes projets d'apprentissage comme cordonnier - en vieux! Encore une carrière brisée. Adieu mes espérances comme propagandiste!

Les demi-rouges que la tempête a épargnés se sont ralliés comme un seul homme au dictateur triomphant et, devançant l'heure, le traitent déjà d'empereur! Ce n'est certes pas chez eux que je trouverai du travail.

Seul, le vieux Talmot, qui a toujours mon petit cabinet de libre, m'offre de le reprendre, sauf à le payer quand je pourrai. - J'accepte sans façon, car il me faut bien percher quelque part.

Mais où trouver de quoi gagner le pain quotidien?

- *Que ne venez-vous travailler avec moi?* me dit un matin M. Lallemand, le peintre d'équipages dont la femme et la fille me sont venues voir en prison.

- *Mais je ne sais rien du métier.*

- *Eh bien ! vous l'apprendrez. Vous étiez apprenti cordonnier, vous serez apprenti peintre. J'ai justement de gros ouvrages à terminer, des diligences à repeindre. Vous trouverez bien moyen de gagner votre pain, tout en apprenant le métier. Il ne s'agit pour le moment que de mastiquer et de barbouiller.*

Et me voilà le jour même devenu barbouilleur, grattant et mastiquant avec entrain. Je mastique avec tant d'ardeur même qu'un beau jour mon patron est forcé d'ouvrir à coups de ciseau les portières d'une voiture qu'il m'avait confiée. J'en avais mastiqué les joints et les avais ensuite recouverts de plusieurs couches de peinture.

Il m'engage à modérer mon zèle à l'avenir, et surtout à me rendre un compte plus exact de ce que je fais. Condition indispensable en toutes choses et jusque dans l'art, du masticage.

Cependant, malgré toute la bienveillance que me témoigne la famille Lallemand, je suis pris d'un insurmontable ennui. L'obligation qui m'est imposée de ne point sortir de la ville, me devient si odieuse que, n'y tenant plus, je demande, au bout d'un mois, un passeport pour l'Angleterre.

On me l'accorde d'autant plus volontiers, me dit le secrétaire de la préfecture, qu'on allait me l'offrir... Sans doute par cela même que j'avais trouvé le moyen de ne pas crever de faim ici.

Ma démarche met ainsi tout le monde à l'aise.

Me voilà donc nanti, encore une fois du fameux passeport jaune, à destination de Londres et portant la défense de passer par Paris.

Mais je ne veux pas quitter la France sans aller embrasser les vieux parents; je ne tiens point compte de cette interdiction et, décampant un beau soir sans bruit, je file tout droit sur la grande ville où, en usant de précautions, je parviens à demeurer une quinzaine.

Durant ce temps, je vais voir mes amis les musiciens de la rue de Sèzes, qui ont réuni entre eux une centaine de francs, grâce auxquels je paierai mon voyage et pourrai vivoter quelques jours à Londres, en cherchant du travail.

J'aurais bien voulu aussi serrer la main à la citoyenne Roland, qui attend à Saint-Lazare son transfèrement en Afrique, où elle doit être déportée sur l'ordre d'un soudard, le général Goyon, chargé de statuer sur son sort. Mais il me faut absolument renoncer à la voir, étant donnée l'impossibilité de me procurer une permission sans me faire arrêter.

Notre pauvre association a naturellement été dissoute; tous ceux de ses membres à Paris lors du coup d'Etat, sont en exil ou déportés. - Presque tous les documents ont été remis à mes parents, qui les ont placés en lieu sûr.

Enfin, je pars pour le Havre, où je vais m'embarquer pour Southampton.

On m'a conseillé cet itinéraire comme étant le moins surveillé et celui par lequel j'aurai le plus de chance d'échapper avec un faux passeport, celui que m'a délivré la police de Dijon étant annulé par le seul fait que je n'en ai pas suivi les prescriptions, il ne pourrait plus que m'être fatal.

J'arrive à minuit à peu près au Havre et n'ai que bien juste le temps, avant de m'embarquer, de faire viser mon faux passeport par le commissaire.

C'est là la difficulté, la susdite pièce m'ayant été prêtée par un ami qui me ressemble aussi peu que possible.

Mais à ma grande joie, en descendant de l'omnibus qui m'a amené sur le quai d'embarquement, un garçon se présente et offre aux voyageurs en partance, moyennant dix sous par tête, d'aller faire viser leurs papiers au commissariat. Nous nous empressons d'accepter son office et, quelques minutes après, il nous rapporte les bienheureux visas.

Pendant son absence, un jeune garçon m'a pris ma malle et l'a descendue sur le pont du bateau. Avant de descendre à mon tour, je lui donne une pièce de dix sous que j'ai tirée de ma bourse. Comme il fait clair de lune, il l'examine et me salue avec une considération qui m'étonne passablement.

Sur le pont, se trouve un gendarme, à cheval sur une chaise et s'éclairant d'une lanterne pour s'assurer, avant de laisser passer les voyageurs, qu'ils sont munis de leur passeport et du visa indispensable.

Comme je suis le dernier voyageur soumis à cette formalité, le gendarme s'empresse de remonter sur le quai. On retire l'échelle derrière lui, et peu après un battement de roues qui projette autour du bateau l'écume phosphorescente de la mer - spectacle tout nouveau pour moi - m'apprend que nous quittons la France.

N'en déplaise aux Havrais, dont je ne voudrais pas froisser le patriotisme, il me semblait déjà n'être plus en France depuis ma descente de l'omnibus, tous ceux qui se trouvaient là ne parlant français qu'après avoir constaté que les voyageurs auxquels ils adressaient leurs offres de services ne comprenaient pas l'anglais.

Dans la cabine, je m'explique bientôt, et sans la moindre joie, l'air de profond respect avec lequel m'a considéré mon jeune portefaix havrais. Au lieu de la seule pièce de dix sous d'argent français que j'eusse réservée, j'ai donné comme pourboire une demi-livre sterling, le cinquième de ma petite fortune! Triste présage pour le proscrit qui ne sait aucun métier et ne peut prévoir comment il pourra vivre, lorsqu'il aura vu disparaître le dernier des cinquante shellings qui composent tout son avoir!

Malgré ces tristes réflexions, je ne puis pourtant résister, le jour venu, au splendide spectacle de la mer que je vois pour la première fois. J'en suis tout réconforté et c'est avec moins de découragement que j'arrive à Londres, à la taverne de *Rathbone place*, dans *Filzroy square*, tenue par un condamné de Juin, l'ex-chapelier Pottier, celui-là même qui s'est évadé des Madelonnettes en compagnie du jeune protégé de Cournet.

Gustave LEFRANÇAIS.
